

→ Bureau

SOUS FAMILLE DE PRODUITS FOURNITURES DE BUREAU & SCOLAIRES

■ **Loi Le Texier / 99-478 du 9 juin 1999**

Art. 2: « Pour les achats de fournitures destinés aux établissements scolaires, les collectivités publiques et établissements concernés veillent à ce que la fabrication des produits achetés n'ait pas requis l'emploi d'une main d'œuvre enfantine dans les conditions contraires aux conventions internationalement reconnues. Les renseignements correspondants peuvent être demandés à l'appui des candidatures ou des offres.

ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX À PRENDRE EN COMPTE POUR LE MARCHÉ



CYCLE DE VIE

ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES RECOMMANDÉES

FABRICATION

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ■ Limiter l'utilisation des ressources naturelles ■ Sauvegarder les forêts ■ Limiter le recours aux substances dangereuses pour l'environnement et la santé ■ Réduction de la pollution de l'eau et de l'air | <ul style="list-style-type: none"> ■ Produits recyclés et renouvelables ■ Bois issus de forêts gérées durablement ■ Produits sans chlore (TCF), produits non blanchis, blanchiment à l'oxygène ou à l'ozone (niveau de blancheur en fonction de l'utilisation souhaitée) ■ Produit en caoutchouc naturel plutôt qu'en PVC ■ Produits à base de pigments naturels plutôt que des colorants chimiques ou pigments de synthèse mais avec les exigences de l'écolabel ■ Matériaux biodégradables et/ou naturels ■ Produits dont la teneur en solvant organique et Composés Organiques Volatils est faible ■ Produits non vernis ou vernis à base d'eau ou d'alcool végétal |
|---|--|

LISTE DES PRODUITS CONCERNÉS

FOURNITURES EN PAPIER / CARTON (enveloppes, chemises, classeurs...)

PETIT MATÉRIEL DE BUREAU (stylos, gommés, ciseaux, correcteurs, punaises...)

LIVRES, JEUX LUDIQUES...

USAGE

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ■ Favoriser la gestion des déchets | <ul style="list-style-type: none"> ■ Limiter les conditionnements ■ Préférer les produits rechargeables ou réutilisables (éviction des produits à usage unique) |
|--|---|

FIN DE VIE

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ■ Limiter les déchets | <ul style="list-style-type: none"> ■ Produits non emballés ou emballés à plusieurs (conditionnement gros volume) ■ Emballages recyclables |
|---|---|



ÉCOLABELS ET LABELS SPÉCIFIQUES AUX FOURNITURES DE BUREAU ET SCOLAIRES

Reportez-vous à la version téléchargeable sur le site de RAEE pour avoir plus d'informations sur chaque label en cliquant directement sur chaque logo ci-dessous.

CAHIER NF 391	ENVELOPPES / NF 316 INSTRUMENTS D'ÉCRITURE / NF 400	PRODUITS ADHÉSIFS	PRODUITS À BASE DE BOIS (fibres vierges)	PRODUITS À BASE DE PAPIER / CARTON (fibres recyclées)
				
www.marque-nf.com/appli.asp?NumAppli=NF391&lang=French		www.svanen.nu/Default.aspx?tabName=CriteriaDetailEng&menutemID=7056&pgr=14	www.fsc-france.org/DL/FSC-P&C.pdf	www.pefc-france.org/Telecharg-pefc/PLAQUETTE-CoC.pdf
				
				www.apur-papiersrecycles.com/PRODUITS/produits.html

- L'écolabel **NF Environnement** garantit principalement la qualité écologique des produits, la prise en compte de l'environnement au stade de la production, l'absence de substances dangereuses et la résistance des produits (il n'y a pour l'instant aucun titulaire de la marque NF Environnement concernant les instruments d'écriture).
- L'écolabel **Cygne nordique** s'assure de la prise en compte de l'environnement lors du cycle de vie du produit, de la réduction de la pollution de l'eau et de l'air, la consommation d'énergie et du non recours à des substances nocives.
- Les labels **FSC** et **PEFC** garantissent des fibres vierges provenant de forêts gérées durablement.
- Le label **APUR** garantit aux utilisateurs une proportion en fibres recyclées.

ACHATS DE FOURNITURES DE BUREAU RESPECTUEUSES DE L'ENVIRONNEMENT

Spécifications techniques

- Les candidats devront proposer des fournitures de bureau :
 - répondant à l'écolabel NF Environnement ou équivalent.

Critères de sélection des candidatures

- Il peut être demandé aux candidats de rendre un mémoire de leur choix dans lequel sera mentionné les mesures prises par l'entreprise en matière de protection de l'environnement et d'insertion sociale.
- Les candidats devront fournir tout mode de preuve concernant la provenance des fournitures et faire une déclaration sur l'honneur que la fabrication des produits achetés n'ait pas requis l'emploi d'une main d'œuvre infantine dans les conditions contraires aux conventions internationales reconnues (Loi n°99-478 du 9 juin 1999/Loi Le Texier).

Critères d'attribution

- Il peut être attribué des points supplémentaires aux offres présentant le plus faible impact environnemental (par exemple pour les cahiers présentant le plus de fibres recyclées) :
 - 5 points : cahier contenant plus de 70 % de fibres recyclées
 - 3 points : cahiers comprenant entre 50 % et 70 % de fibres recyclées
 - 1 point : cahier contenant moins de 50 % de fibres recyclées
 - 0 point : 0 % de fibres recyclées

Conditions d'exécution

- Les produits devront être emballés par plusieurs pièces tout en limitant les conditionnements individuels.



RETOUR D'EXPERIENCE

nature de l'expérience

- Acquisition des fournitures diverses de bureau, de papier format, de papier en-tête, d'enveloppe en-tête et de papier reprographie

porteur du projet

- Ville de Romans-sur-Isère
Béatrice Teyssot
Service des Marchés Publics

date du marché

- 2005

documents annexes (à télécharger)

- CCTP

sur le site :

www.ddrhonealpesraee.org

EXTRAIT DU CCTP DE LA VILLE DE ROMANS-SUR-ISÈRE

Fournitures diverses de bureau

■ Article III - Lot 1 : Fournitures de bureau

Dans la mesure du possible, les fournitures définies dans ce lot devront répondre aux exigences de l'écolabel NF Environnement ou équivalent.

Le titulaire s'engage sur la qualité de fabrication des produits visés au présent marché ; les produits doivent répondre à des conditions de production satisfaisantes n'ayant pas requis l'emploi d'une main d'œuvre enfantine dans les conditions différentes aux conventions internationales reconnues.

■ Caractéristiques demandées :

À titre indicatif, la liste ci-dessous (non exhaustive) donne un certain nombre de paramètres à respecter.

- Produits répondant aux exigences de l'écolabel NF Environnement ou équivalent « lorsque l'offre de produit existe »
- Produits limitant le recours à des solvants organiques dangereux
- Produits rechargeables avec recharges disponibles chez le fournisseur
- Produits fabriqués à partir de matières renouvelables / recyclées
- Limitation des emballages

■ Produits a priori concernés dans le cadre des « éco-achats » :

- Stylos bleus, noir, rouge, vert (recharge)
- Crayons de papier : porte-mine rechargeable ou crayon en bois non teinté et non vernis
- Post-it : fibres recyclées, base eau sans solvant et sans produits chimiques, éco-label ange bleu, emballage par lot dans du polyéthylène au lieu d'un emballage par élément
- Cahiers
- Marqueurs (sans solvants toxiques, à base d'eau)
- Marqueurs tableau





**EXTRAIT DU CCTP
DE LA VILLE DE
ROMANS - SUR - ISÈRE
FOURNITURES
DIVERSES DE BUREAU**

- Surligneurs : encre à base d'eau ou d'alcool, sans métaux lourds, corps du surligneur en polypropylène (PP) (plastique à moindre impact sur l'environnement que les plastiques traditionnels (PVC)), marqueurs remplissables facilement
- Chemises couleur : fibres recyclées
- Sous chemises couleur : fibres recyclées
- Colle : sans solvant, corps polypropylène, recharge de colle emballée
- Calculatrice : à énergie solaire
- Rouleaux adhésifs : acétate de cellulose ou polypropylène, produit sans chlore, liant à base d'acrylate pratiquement sans solvant

POUR ALLER PLUS LOIN

■ **Fiche Produit Stylo - ARENE (français)**

www.arenaidf.org/emploi/pdf/cp-Fiche-produit_stylo.pdf

■ **L' écolabel Cygne Nordique - Colles (Adhesives) (anglais)**

www.svanen.nu/Default.aspx?tabName=CriteriaDetailEng&menuItemID=7056&pgr=24

■ **L'écolabel Cygne Nordique - Enveloppes (Paper envelopes) (anglais)**

www.svanen.nu/Default.aspx?tabName=CriteriaDetailEng&menuItemID=7056&pgr=14

■ **Critères NF Environnement - NF316 Enveloppes et pochettes postales (français)**

www.marque-nf.com/appli.asp?NumAppli=NF316&lang=French

■ **Fiche produit NF Environnement - Enveloppes et pochettes postales (français)**

www.marque-nf.com/marquenf/pdf/Enveloppes_et_pochettes.pdf

■ **Critères NF Environnement - NF400 - Instruments d'écriture (français)**

www.marque-nf.com/appli.asp?NumAppli=NF400&lang=French

■ **Le label Cygne Nordique - Instruments d'écriture (Writing instruments) (anglais)**

www.svanen.nu/Default.aspx?tabName=CriteriaDetailEng&menuItemID=7056&pgr=57

■ **Critères NF Environnement - NF 391 Cahiers (français)**

www.marque-nf.com/appli.asp?NumAppli=NF391&lang=French

■ **Fiche Produit NF Environnement - Cahiers (français)**

www.marque-nf.com/marquenf/pdf/Fiche_cahiers.pdf

■ **Le site Internet PEFC (français)**

www.pefc-france.org

■ **Le site Internet français FSC (français)**

www.fsc-france.org

■ **Le site Internet du logo APUR (français)**

www.apur-papiersrecycles.com

Contact :



10, rue des archers - 69002 LYON

Téléphone : 04 78 37 29 14

Courriel : raee@raee.org - Internet : www.raee.org

Avec le soutien de :

RhôneAlpes Région

